

# EPREUVES DE L'EXAMEN DU BREVET FEDERAL 2°

## DIPLOME D'INSTRUCTEUR FEDERAL

### - stage du [DIF] + session d'examen -

Ce diplôme permet d'ouvrir un club de sports de combat et arts martiaux et d'y assurer la responsabilité technique et pédagogique que soit le public et sa validité est illimitée. Ce diplôme valide le 2<sup>ème</sup> cycle de formation fédéral et permet d'accéder au 3<sup>ème</sup> cycle de formation fédéral [DPF].

La formation technique et pédagogique est de 45 heures soit 5 jours (ou trois week-ends) de formation en plus du [DAF]. Avec un 2<sup>ème</sup> stage de 20 heures en situation en club, encadré par un tuteur (titulaire du DIF au minimum) et un examen lors du dernier stage sont exigés.

## - GRILLE D'EVALUATION -

### M 1 et M 2 : CONNAISSANCES D'ACCOMPAGNEMENT / 40pts

**M 1 : « Connaissances sur l'histoire, les institutions sportives, la réglementation, et la gestion »** / 20

**M 2 : « Connaissance du pratiquant, de l'entraînement et de l'apprentissage »** / 20

*Q.C.M. (20 questions) : un point enlevé par réponse fautive ou incomplète (ex. : 20 fautes = 0/20)*

### M 3 : MAÎTRISE PHYSIQUE DE LA SPECIALITE SPORTIVE / 40pts

#### **Démonstration et exécution de situations d'entraînement**

- Maîtrise du travail gestuel et des stratégies qui s'y rattachent / 20
- Maîtrise des situations d'opposition en sparring (s'adapter et gérer son potentiel en match) / 10
- Maîtrise de tâches aux appareils et aux engins d'entraînement et à la leçon / 10

### M.4 : CAPACITÉ À ANIMER : / 80pts

#### **Aptitude à organiser et à transmettre**

- Construire un plan de tâche, présenter le travail (explications, démonstration, consignes) / 30
- Diriger la tâche : placement, corrections / 50

### M.5 : CAPACITÉ À CONCEVOIR : / 20pts

#### **Aptitude à critiquer son animation**

- Présentation des tâches et entretien / 10

#### **Aptitude à concevoir la fonction d'instructeur fédéral**

- Entretien sur le rôle d'instructeur fédéral, sur son implication personnelle dans la spécialité sportive, et de son propre avenir sportif en tant que pratiquant et enseignant. / 10

#### Grille d'évaluation :

*De 1 à 5 points : n'a pas compris les différents rôles ou son rôle d'animateur...*

*De 6 à 10 points : des lacunes dans l'approche et dans les connaissances...*

*De 11 à 15 points : possède de bonnes connaissances, semble apte à assumer son rôle...*

*De 16 à 20 points : connaît, analyse, propose...*

### PARTICIPATION AU STAGE : / 20pts

#### Grille d'évaluation :

*0 point : participation nulle*

*De 1 à 5 points : "touriste", perturbateur, a participé contraint ou malgré lui*

*De 6 à 10 points : participation pas toujours volontaire ou enthousiaste...*

*De 11 à 15 points : implication dans tous les exercices (actif)...*

*De 16 à 20 points : s'implique, aide à mettre en place, volontaire, propose...*

**Total / 200 pts**